

prospérité inouïe pour la communauté. “Ce sera à qui, parmi les mères voudra lui donner ses filles.—Cette prospérité durera-t-elle longtemps, demanda Mlle. de Leyrette?—Ah, dame, vous n'en verrez pas la fin, ni celles qui seront avec vous non plus.... Quelle union et quelle charité dans la communauté! On disait qu'il y en avait... Oui, mais c'est maintenant qu'il y en a!”

29.—“Pendant quelque temps, on ne saura pas à qui l'on appartiendra; mais ce ne sera pas celui qu'on croira qui régnera; ce sera le sauveur accordé à la France et sur lequel on ne comptait pas.”

30.—“Le prince ne sera pas là; on ira le chercher.”

N'y aurait-il pas là encore une transposition, et la Sœur n'aurait-elle pas parlé de 1815 et de Louis XVIII, qu'on alla chercher à Gand? Je n'oserais prononcer.

31.—“Il faudra quinze à vingt ans pour que la France se relève de ses désastres. Cependant le calme renaîtra, et depuis ce moment jusqu'à une paix parfaite, et jusqu'à ce que la France soit plus florissante et plus tranquille que jamais, il s'écoulera à peu près vingt ans.”

D'après le texte des journaux, la paix parfaite et la prospérité de la France commenceraient de suite et finiraient au bout de vingt ans; mais l'ancienne copie, trouvée dans les papiers de la maison et rédigée à la suite d'un entretien qui aurait eu lieu en 1813, dit tout l'opposé: la paix parfaite et la prospérité plus grande que jamais n'arriveront qu'après vingt ans. Quant à ces mots: *Il faudra quinze à vingt ans pour que la France se relève de ses désastres*, j'affirme les avoir entendus de la bouche de la mère Providence, il y a bien des années. On ne peut nier que la vrai-